

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 32 (2002)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Qui a peur du grand méchant loup?  
**Autor:** Prélaz, Catherine  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-828080>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Yves Debraine/a

# Qui a peur du grand méchant loup ?

Il n'a pas fini d'alimenter les légendes les plus infondées. Alors que le loup fait son retour dans les Alpes, revient avec lui la peur ancestrale éprouvée par l'homme envers cet animal qu'il méconnaît.

**D**epuis l'Italie, depuis le Mercantour, il semble bien que le loup fasse son retour en Suisse, au grand dam des bergers de montagne, inquiets pour leurs troupeaux. Fortement combattu à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le loup avait quasiment disparu. En 1870, on fêtait sa disparition en Valais. Une centaine d'années plus tard, seule une maigre population de loups survivait en Italie, se nourrissant surtout dans les

décharges publiques. L'espèce était menacée, au point qu'une loi décida de la protéger dès 1976. Depuis lors, le loup a recommencé à se disperser, dans les Alpes Maritimes, en remontant jusqu'à l'Arc alpin, et même l'Arc jurassien.

Protégé, le loup l'est également en Suisse, par la Convention de Berne. Une situation qui pourrait changer, puisque le Conseil des Etats a récemment accepté la motion Maissen

demandant que le loup soit retiré de la liste des espèces protégées. Le Conseil national se prononcera prochainement. Si cette protection devait être levée, cela n'empêcherait nullement le loup d'arriver en Suisse depuis la France et l'Italie.

## «Projet loup suisse»

En Suisse, c'est à partir de 1998 que la situation a commencé à être prise au sérieux. A l'initiative du Valais, un programme de prévention a été mis en place au niveau de la Confédération. Le *projet loup suisse* a pour objectifs d'informer les éleveurs et le public, de faire une observation suivie des loups et de prévenir les risques, en particulier sur les alpages.

A ce jour, le projet est loin d'avoir mis tout le monde d'accord, tant il est difficile de concilier les intérêts des bergers et les convictions des défenseurs de la nature considérant que le loup a le droit de reprendre possession d'un territoire.

Aux éleveurs, il est conseillé de mettre en place de meilleures protections: garde accrue des troupeaux, présence de chiens et de clôtures. Des mesures que certains considèrent comme trop coûteuses, ou peu efficaces. Le projet fixe également l'indemnisation (à 80% par la Confédération et à 20% par les cantons) des éleveurs dont des animaux ont été tués par des loups. A noter que si le loup ne devait plus être un animal protégé, de telles indemnités seraient remises en question.

Quant à la limite fixée à 50 bêtes tuées, qui donne le droit d'abattre un loup, les milieux agricoles la trouvent trop élevée, et les organisations de protection de la nature trop basse. Quoi qu'il en soit, la Suisse n'est à ce jour pas très bien considérée par les autres pays européens, eux aussi confrontés au retour du loup. L'abatage d'un loup l'automne dernier aux Grisons a valu à notre pays une dénonciation auprès du Conseil de l'Europe, pour violation de la Convention de Berne. On a fait remarquer à la Suisse que si d'autres pays avaient trouvé une solution, elle devait y parvenir aussi.

L'avenir démontrera si éleveurs et défenseurs de la nature peuvent parvenir à s'entendre, si l'homme est finalement capable et désireux de respecter le loup. Dans un tel débat, il est difficile de faire la part de la raison et celle de la légende, tant le loup et son image de prédateur ont été alimentés par de terribles histoires jamais avérées. Au moment où se pose la question d'accepter ou non son retour, il serait plus que temps de mieux faire sa connaissance.

Un spécialiste vous y aidera. Biologiste, Jean-Marc Landry s'est passionné pour les loups et on lui doit – outre un ouvrage de référence paru chez Delachaux et Niestlé – un petit livre étonnant, une véritable mine d'informations.

**Catherine Prélaz**

**A lire:** *Pourquoi craindre le loup*, Editions de l'Hébe, collection La Question.

## Où voir des loups ?

Paradoxalement, alors que le retour du loup à l'état naturel fait peur, on va le voir dans les zoos. Une occasion, peut-être, de mieux le connaître, d'apprendre à le respecter et à le démystifier. Rendez-vous au Parc du Mont d'Orzeires et au Zoo de Servion.

**A**u Parc du Mont d'Orzeires, proche de Vallorbe, Olivier Blanc aura travaillé une dizaine d'années à son projet d'accueillir des loups, avant de parvenir à le concrétiser. Enfin, en novembre dernier, cinq loups étaient lâchés dans un parc de 15 000 m<sup>2</sup>, dont une falaise constitue, sur l'un des côtés, une limite naturelle. A 1000 mètres d'altitude, ce couple de loups et leurs trois jeunes ont trouvé un cadre de vie semblable à leur habitat naturel, constitué de parties boisées et d'autres plus dégagées. Ces loups bruns viennent d'Europe de l'Est et ressemblent beaucoup aux loups qui font leur retour dans les Alpes.

Grâce à une passerelle située à trois mètres du sol, au-dessus des palissades du parc, les visiteurs peuvent se promener à pied sur un kilomètre pour observer les loups. «Les gens se montrent très intéressés, et il vaut la peine de venir souvent, relève Olivier Blanc. Les loups peuvent être très proches, ou au contraire difficiles à voir dans les sous-bois. Ils se déplacent beaucoup et parcourent de longues distances.»

Dès le mois de mai, la visite devrait être agrémentée par la présence de jeunes louveteaux. Une autre bonne raison de se rendre au Parc du Mont d'Orzeires: un couple d'ours aura rejoint les loups dans leur parc. Jamais encore en Suisse, on n'avait réuni ainsi loups et ours, alors qu'ils partagent à l'état sauvage les mêmes territoires, et parfois les mêmes proies.

Avec le soutien du WWF et de Pro Natura, Olivier Blanc a pu réaliser son rêve, en dépit des embûches administratives. Il espère qu'au contact des loups, des ours, les gens réapprendront à respecter ces animaux, voire à accepter leur retour.

### Loups blancs

Au Zoo de Servion, c'est un couple de loups blancs, très rares en captivité, que l'on peut admirer. «Ces loups vivent sur une île au large de l'Alaska et dans l'extrême-nord du Canada, explique Charles Bulliard, directeur du zoo. Du fait qu'ils n'ont jamais été chassés, ils ont la particularité de ne pas craindre l'homme. Ils approchent jusqu'à deux mètres de nous, ce qui ne se produit jamais avec un loup brun.»

En plus des loups blanc, on peut voir encore à Servion un loup brun femelle. «Montrer des loups, c'est une manière de les faire mieux connaître. Il serait bon que les gens se rendent compte que le loup n'est pas l'animal terrible qu'ils imaginent. Il est intéressant aussi d'observer leur comportement social, lorsqu'ils sont en meute, un comportement dont on retrouve certains aspects chez le chien.»

Quant au retour du loup dans les Alpes, Charles Bulliard relève que s'il y a danger pour les troupeaux, «il n'y a en revanche aucun danger pour l'homme».

**C. Pz**

### RENSEIGNEMENTS

**Le Parc du Mont d'Orzeires** (parc aux bisons, parc aux loups et aux ours) est ouvert tous les jours de 9 h 30 à la tombée de la nuit (tél. 021/843 17 35).

**Le Zoo de Servion** est ouvert tous les jours, de 9 h à 18 h en hiver, de 9 h à 19 h en été (tél. 021/903 16 71).